



VILLE DE
MARSEILLE

Charte de concertation
entre
la Ville de Marseille
et la Confédération
des CIQ

Jeudi 30 mars 2023





VILLE DE
MARSEILLE



Charte de concertation entre la Ville de Marseille et la Confédération des CIQ

Article 1 : Engagement de la Ville de Marseille

La Confédération Générale des Comités d'Intérêt de Quartier de Marseille et des Communes environnantes, reconnue d'utilité publique, est une structure associative, représentative des quartiers de Marseille. C'est pourquoi, la Ville de Marseille décide de l'associer sur les politiques publiques menées dans les quartiers de la commune pour développer une synergie sur les territoires.

Article 2 : Engagement de la Confédération Générale des Comités d'Intérêt de Quartier de Marseille et des Communes environnantes

La Confédération Générale des Comités d'Intérêt de Quartier de Marseille et des Communes environnantes s'engage à apporter une participation active dans les instances et processus de réflexions auxquelles elle est associée, en s'efforçant de refléter les préoccupations et attentes de la population, relayées par l'ensemble des Fédérations et Comités d'Intérêt de Quartier qu'elle représente.

À cet effet, elle collectera dans la mesure de ses champs de compétence, les remarques et les suggestions des Marseillaises et des Marseillais. Elle se doit de les transmettre à travers des propositions s'appuyant sur la défense de l'intérêt général et destinées à améliorer la vie de tous les habitants.

Article 3 : Engagements communs

La Confédération Générale des Comités d'Intérêt de Quartier de Marseille et des Communes environnantes s'engage à faire connaître les termes de la Charte aux habitants, au travers de l'ensemble des Fédérations et des Comités d'Intérêt de Quartier qu'elle représente. La Ville de Marseille s'engage à l'accompagner dans cette communication.

Les signataires s'engagent à appliquer et respecter les termes de la présente Charte.

Le Maire de Marseille

Benoît PAYAN

Le Président de la confédération
générale des CIQ de Marseille
et des communes environnantes

Philippe YZOMBARD